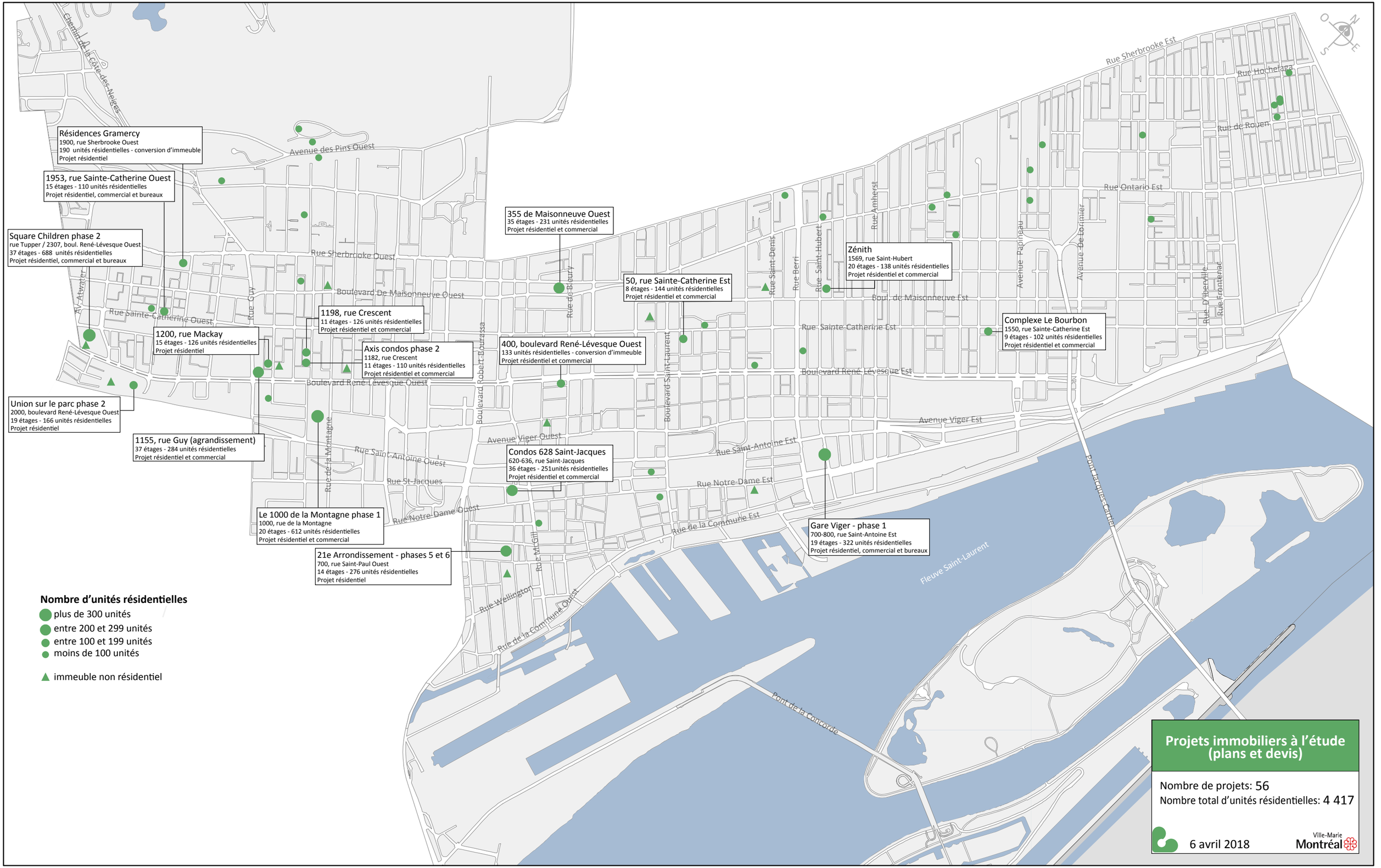

Préparé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Ville-Marie. Aucune valeur légale. Projets majeurs seulement.

Afin d'alléger la lecture de cette carte, seuls sont documentés les projets majeurs et ceux de plus de 100 unités résidentielles